



Montpellier, Toulouse, le 14 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Accord entre l'Etat et la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée pour les Trains d'Equilibre du Territoire

Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la mer et de la Pêche, et Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, annoncent un accord pour la reprise par la Région de la ligne du Cévenol (Clermont-Ferrand - Nîmes), et de la gestion commune à titre expérimental pour une durée de 2 ans de la ligne de l'Aubrac (Clermont-Ferrand - Béziers). Il sera examiné le 3 février 2017 en séance plénière de la Région.

Cet accord s'inscrit dans la démarche engagée par le Gouvernement avec l'ensemble des Régions, comme prévu par la feuille de route pour un nouvel avenir des TET présentée en juillet 2015. Il fait suite à quatre précédents accords, conclus avec les Régions Normandie, Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France.

La Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée deviendra autorité organisatrice de la ligne du Cévenol (Clermont-Ferrand - Nîmes) à compter du 1^{er} janvier 2018. Dans le cadre de cet accord, l'Etat s'engage à accompagner la Région en finançant le renouvellement complet du matériel roulant de cette ligne, avec l'acquisition par l'Etat de 3 rames Alstom Coradia Liner neuves pour un montant d'environ 30 M€. Par ailleurs, l'Etat versera également une contribution de fonctionnement à la Région. Autre annonce et cas unique en France, l'Etat et la Région s'engagent à renforcer les investissements dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région pour la pérennisation des infrastructures de cette ligne, à hauteur de 43 M€ au total, avec l'appui de SNCF Réseau.

Par ailleurs, l'Etat et la Région s'engagent à gérer en commun la ligne de l'Aubrac (Clermont-Ferrand - Béziers) à titre expérimental à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 2 ans. Le déficit de cette ligne sera financé durant cette période à parité. Au terme des 2 ans, l'Etat décidera de la suite à donner à cette expérimentation.

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, a déclaré : « *Alors que nous avons mené et présentons aujourd'hui les résultats d'une concertation unique en France sur la mobilité, les Etats généraux du rail et de l'intermodalité, nous faisons ici la preuve avec ces annonces que le ferroviaire est pour notre région une priorité. Le Cévenol comme l'Aubrac, qui traversent des territoires ruraux voire hyper-ruraux d'Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, ont une véritable utilité publique pour nos concitoyens. Aussi, par cet accord, nous allons redonner de l'allant au Cévenol avec du matériel neuf et l'objectif de rétablir une liaison à la fois vers Paris et vers Marseille. Quant à l'Aubrac, ces deux ans d'expérimentation doivent être mis à profit pour définir un véritable projet de territoire dans lequel chacun devra prendre sa part* ».

Alain Vidalies a déclaré : « *Je suis convaincu que nous pouvons offrir un nouvel avenir aux Trains d'Equilibre du Territoire par une mobilisation conjointe de l'Etat et des Régions, avec l'objectif partagé d'améliorer l'attractivité de ces lignes et d'apporter une réponse au plus près des attentes des voyageurs. Je salue aujourd'hui cet accord, qui va donner à la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée un rôle déterminant pour organiser et améliorer l'ensemble des services ferroviaires desservant son territoire. Les discussions se poursuivent avec d'autres Régions pour parvenir à des accords de ce type dans les prochains jours* ».

Contacts presse :

Cabinet d'Alain Vidalies : 01 40 81 77 57, secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr

Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée : Fanny Thévenoud - 05 61 33 56 31, fanny.thevenoud@laregion.fr